

[N°4]  
Juin 2010

# FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

HABITAT : P.13

## Le logement, une priorité



**P. 9 TRAVAUX**  
Les lumières  
de la ville

**P. 12 VIVRE ENSEMBLE**  
Quinzaine  
commerciale

**P. 18 RENDEZ-VOUS**  
Fête  
de la ville



Fleury'mag, journal d'information de la ville de Fleury-Mérogis est imprimé à 2 700 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



## Magazine ..... p.4

- En images ..... p.4
- L'actu en bref ..... p.6-7
- La commune fait peau neuve ..... p.8
- Les lumières de la ville ..... p.9

### Vivre ensemble

- Le centre commercial fleuri par les enfants ..... p.10
- Du nouveau au café du Village ..... p.11
- Quinzaine commerciale - Brocantes ..... p.12

## Dossier ..... p.13

### Habitat : le logement, une priorité

- Logement social : mode d'emploi ..... p.14
- Cure de jouvence pour l'habitat ..... p.15
- Questions à Aline Cabeza, 1<sup>re</sup> maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et de l'Action sociale ..... p.15
- Les Joncs-Marins : le projet redémarre ..... p.16

## Rendez-vous ..... p.17

- La coupe du monde à Fleury ..... p.17
- **Fête de la ville** : vive l'aventure ..... p.18
- **Culture** : jazz dans un jardin fleuri ..... p.19
- **Portrait** : Bravo champion ! ..... p.20
- Agenda ..... p.21

## Fleury pratique ..... p.22

**Directeur de la publication** : David Derrouet • **Direction de la communication** : Stéphanie Debauge • **Rédaction** : Stéphanie Debauge, Patricia Lacan-Martin • **Mise en pages** : Sophie Rouxel • **Conception graphique** : Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression** : imprimerie Grenier • **Distribution** : Espace Impression • **Photos** : Ville de Fleury-Mérogis / Page 17: Fotolia.com, Lario Tus.



**David DERROUET**

Maire de Fleury-Mérogis,  
vice-président  
de la communauté  
d'agglomération du Val d'Orge.

### Disparition de Florence Rodriguez

Samedi 22 mai, Florence Rodriguez, professeur des écoles et ancienne conseillère municipale, a mis fin à ses jours.

De nombreux Floriacumois, qui l'ont connue comme amie, professeur, artiste amateur et comme une habitante dévouée et profondément humaniste, sont venus lui rendre un dernier hommage lors des obsèques, le 1<sup>er</sup> juin au cimetière de Fleury.

Les élus du conseil municipal adressent leurs condoléances à sa famille, à son conjoint et à ses proches, face à la douleur qui les frappe.

Après des mois de variations climatiques et de grand froid, voici venu le temps des beaux jours et bientôt l'arrivée des vacances.

Cette année, le mois de juin sera particulièrement festif et culturel, avec la Fête de la ville d'abord, qui se déroulera à la Maison de la petite enfance le 19 juin, mais également avec la manifestation exceptionnelle Jazz au Marcille, trop souvent méconnue des Floriacumois.

C'est aussi la quinzaine commerciale, période pendant laquelle de nombreux lots seront à gagner et à laquelle je vous invite à participer nombreux pour soutenir nos commerces de proximité, moteurs dans la création de lien social.

Pour l'équipe municipale, c'est la finalisation des futurs chantiers d'été. A ce titre, malgré des délais serrés et les nouvelles normes gouvernementales, je tiens à remercier les services municipaux qui se mobilisent pour la réussite des nombreuses opérations prévues, mais également le ministère de la Justice avec qui la municipalité a initié des partenariats importants.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux lors des diverses manifestations prévues, je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de mon profond dévouement.



**1 2 : COMMÉMORATIONS** • Le 25 avril, lors de la commémoration de la journée nationale des déportés, deux jeunes collégiens floriacumoïses ont lu, autour des élus et des anciens combattants, des poèmes écrits par une ancienne déportée. Le 8 mai, David Derrouet, maire de Fleury, Marjolaine Rauze, conseillère générale, les élus du conseil municipal et les associations d'anciens combattants se sont ensuite réunis au cimetière pour commémorer la victoire du 8 mai 1945.

**3 : CENTRE JEAN-MOULIN** • À l'occasion du 65<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps nazis, plusieurs manifestations se sont déroulées au centre Jean-Moulin. Parmi elle, une exposition visitée par plusieurs classes floriacumoïses.

**4 : RENCONTRES DE QUARTIER** • Le 8 mai, pour la première des six rencontres qui se dérouleront jusqu'au 10 juin, les élus allaient à la rencontre des habitants des Aunettes.

**5 : ZOLYMPIADES** • Le 28 avril, la seconde édition des Zolympiades de la rue, organisée par l'association Cristyle, a rencontré un immense succès auprès de tous les enfants et adolescents de la ville.

**6 7 : BWA BANDÉ** • Les 5, 7 et 8 mai ont été consacrés à la commémoration de l'abolition de l'esclavage : danses et percussions menées tambours battants par Bwa Bandé auprès des enfants du Centre de loisirs, soirée slam, hip-hop et beat box avec la compagnie Riposte suivie d'un débat animé par un historien local et clôture de la semaine en beauté avec le superbe spectacle musical et festif de Bwa Bandé.

**8 : MATERNELLE DESNOS** • Le 7 mai, les enfants de l'école maternelle Desnos, tout de blanc vêtus, sont montés sur la scène du Cma en présence de leurs parents. Fruit de plusieurs ateliers menés avec les enseignants du Cma depuis plusieurs mois, le spectacle de chants et danses s'est déroulé sur fond de très jolis kakémonos décorés par les petits artistes en herbe.

**9 : JEUNESSE** • Les vacances de printemps des jeunes ont rencontré un grand succès avec une fréquentation en hausse. Ici, le city-raid qui a rassemblé, le 29 avril, plus de 120 jeunes floriacumoïses et génovéfains.



## JEUNESSE

## Une formation utile

### DEUX JOURS POUR APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT

*En cas d'accident, avoir les bons réflexes peut sauver une vie.*

Début juillet, le Point information jeunesse organise une session de formation Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) avec les pompiers de l'Essonne.

Exigée dans certains secteurs d'activité (le paramédical, la défense, les métiers de la petite enfance, l'animation...), cette formation, anciennement nommée AFPS, est un véritable atout dans la vie.

En transmettant la base des connaissances permettant d'agir dans l'urgence, elle permet aux participants de faire face à la violence de certaines situations en acquérant le bon réflexe citoyen. Si connaître le geste qui sauve est une grande satisfaction, il peut aussi susciter chez certains jeunes des vocations (sapeurs pompiers...) et développer le sens des responsabilités envers autrui.

Ouverte à tous les Floriacumois de 12 à 25 ans, la formation s'adresse en priorité aux jeunes scolarisés ou en cours de formation qualifiante (CAP petite enfance, animateur...).

En échange d'une participation financière de 20 euros, les participants s'engagent à venir les deux jours de formation à savoir le jeudi 1<sup>er</sup> juillet et le vendredi 2 juillet de 10h à 12h et de 14h à 18h. ■

Pour les modalités d'inscription, contacter le Pij durant les horaires d'ouverture: mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 01 69 72 19 66

## ENFANCE

## Restauration et Centre de loisirs

*Le service Enfance-scolaire de la mairie est à votre disposition dès le mois de juin et tout l'été pour inscrire ou renouveler les inscriptions de vos enfants. Il suffit de vous présenter au service muni du carnet de santé de votre (vos) enfant(s) et de vos coordonnées personnelles et professionnelles. Nous vous rappelons que ces fiches d'inscription sont transmises dans les structures municipales et sont indispensables pour un accueil en toute sécurité de votre (vos) enfant(s). ■*

## Chiens dangereux, maîtres attention !

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, des mesures de prévention et de répression à l'encontre des propriétaires de chiens dangereux ont été renforcées. Désormais, la détention de chiens de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> catégorie est subordonnée à la délivrance d'un permis par le maire. Outre les documents habituels, une évaluation comportementale effectuée par un vétérinaire agréé et une attestation d'aptitude sont obligatoires. En l'absence de ce permis, les sanctions peuvent aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende et être doublées en cas de circonstances aggravantes !*

Détail des dispositions sur le site de la ville : [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr) ■

## TRANSPORTS

## Des aides pour les collégiens

### POUR CIRCULER EN TOUTE GRATUITÉ OU PRESQUE

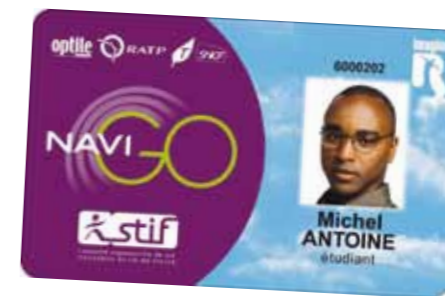
*Les transports sont onéreux et les collégiens floriacumois ont le privilège de bénéficier d'une carte de transport totalement prise en charge par la municipalité, ou presque, suivant l'option retenue.*

La carte **OPTILE** est 100 % prise en charge financièrement par la commune et donne droit à un aller-retour par jour entre le domicile et le collège.

Quant à la carte **IMAGINE'R**, elle permet de voyager plusieurs fois par jour et peut être utilisée le week-end et pendant les congés scolaires dans toute l'Île-de-France. Très avantageuse, elle est également prise en charge par la municipalité à concurrence d'une participation financière de 20 euros !

## Les modalités

Toute demande de carte doit obligatoirement être enregistrée et transmise par le service Scolaire à la société de transport. Qu'il s'agisse d'une



inscription ou d'un renouvellement, la procédure est identique et les imprimés seront disponibles à partir de la mi-juin au service Scolaire de la mairie. Attention, les demandes ne pourront être acceptées et prises en charge par la Ville que jusqu'à fin septembre. ■

Renseignements : 01 69 46 72 20

## DON

## Collecte de sang

Vous pourrez donner votre sang à l'occasion de la fête du donneur du Val d'Orge, organisée par l'EFS, **samedi 19 juin** de 10h à 18h au Trianon, 72 route de Corbeil à Villemoisson. [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

## EMPLOI

## La Ville recrute

**Un agent de maintenance des équipements sportifs** à temps complet.

## Missions

Vous :

- Effectuez la surveillance des équipements sportifs de la ville
- Effectuez les travaux d'entretien des matériels et des bâtiments sportifs
- Veillez au respect des normes de sécurité
- Accueillez et renseignez les usagers.

## Compétences

- Permis B (obligatoire)
- Formation PSC1 (appréciée).

## Aptitudes requises

- Sens du travail en équipe
- Sens de l'initiative.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Rémunération statutaire.

## Renseignements

Auprès de M. Barbeau au 01 69 46 72 10.

Adresser lettre manuscrite + CV à : M. le Maire, Service Recrutement, 12 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis.

## BLOC NOTES

## Conseil municipal

**Lundi 14 juin à 20h30**, salle du Conseil en mairie.

## Appel du 18 juin

**Vendredi 18 juin**,

David Derrouet, maire de Fleury, les membres du Conseil municipal et les associations d'anciens combattants vous invitent à commémorer l'appel du 18 juin. La cérémonie aura lieu à **14h30, place du Général-de-Gaulle**.

TRAVAUX

## La commune fait peau neuve

Depuis le mois d'avril, les travaux se succèdent en divers points de la commune. Objectif ? Améliorer le cadre de vie et la sécurité routière au quotidien et préparer les grands projets à venir, notamment le cabinet médical.

### Sécurité routière

Pour améliorer la sécurité routière, des brise-vitesse ont été aménagés début mai, rue Salvador-Allende.

Dans cette rue où sont situés l'école maternelle Desnos et le Centre musical et artistique (Cma), la prudence reste de mise.

A proximité, le traçage des lignes du parc de stationnement a lui aussi fait peau neuve aux Aunettes.



### Cabinet médical

A côté de la salle Malraux et de l'espace Daquin, dix places de station-

nement ont été créées en prévision du futur cabinet médical. Celui-ci sera aménagé sur le terrain derrière

l'espace Daquin. Face à l'esplanade, le virage est élargi pour améliorer la sécurité. ■

URBANISME

## Les lumières de la ville

Dès cet été, Fleury sera particulièrement bien lotie en matière d'éclairage public puisque, sur ses 1100 réverbères, 200 vont être renouvelés par la Communauté d'agglomération.

Inscrit dans les compétences de la communauté d'agglomération du Val d'Orge depuis 2003, l'éclairage public est réactualisé chaque année en fonction des demandes des élus (dans la mesure du possible) et des préconisations des services techniques concernés. Si l'identité urbaine de chaque commune est respectée, deux critères déterminent le choix des nouveaux réverbères : un luminaire performant en matière d'éclairage de chaussée et d'écono-

mie d'énergie. En d'autres termes, les boules lumineuses qui éclairaient les étoiles et empêchaient de voir le ciel sont appelées à disparaître. Aujourd'hui, l'évolution technologique permet de répondre à toutes ces exigences. Seul détail, l'éclairage public ne se change jamais d'un bloc car il suit l'évolution historique d'une ville. Sachant que le matériel nécessite d'être installé une dizaine d'années pour être amorti financièrement, le renouvellement des 15 600

points d'éclairages publics de l'agglomération du Val d'Orge est perpétuel.

Cette année, Fleury sera particulièrement bien lotie puisqu'elle verra son parc lumineux renouvelé à près de 20%, notamment grâce aux 80 nouveaux luminaires du quartier de la Greffière. Une demande spécifique appuyée par le maire David Derrouet pour accompagner et compléter la rénovation de la place Victor-Hugo du quartier par le bailleur. ■

### Les rues qui perdent la "boule"

au profit de 80 "pagodes" en juillet :

- Rue de la Mérantaise
- Rue André-Malraux
- Allée Saint-Just
- Allée Robespierre
- Rue Tiers-État

- Rue Lucile-Desmoulins
- Rue Rouget-de-l'Isle
- Rue du Bois-du-Kiosque
- Allée du Bois-Troquet.

### Les lieux qui bénéficient d'un éclairage spécifique en juin :

- Avenue Jacques-Duclos
- Centre commercial
- Parvis Fichez.

### Quartier de la Greffière, nouvel éclairage à l'automne :

soit 40 pagodes à la place des 40 boules, soit 40 luminaires Falco à la place des luminaires existants.

RD 445 et rond-point : un projet est à l'étude.



### Les + des pagodes

Ces luminaires utilisent la dernière génération de lampe. Beaucoup plus petite, la lampe Cosmo White procure un éclairage de qualité, plus agréable avec un meilleur rendu des couleurs. En outre, cette lampe, comparée aux lampes fluorescentes des boules, consomme 30% de moins, soit une économie de 50 watts par point lumineux.



## Le centre commercial fleuri par les enfants

Vendredi 14 mai, plutôt que de faire le "pont", les enfants du Centre de loisirs ont préféré retrousser leurs manches pour embellir la ville.

Claire, Honey, Léa... Ils étaient une dizaine d'enfants à être rassemblés sous la halle du centre commercial, le matin du 14 mai, entourés d'animateurs du centre de loisirs, de membres de l'association "Les jardins familiaux", des jardiniers de la commune et de quelques commerçants.

Une mission précise les attendait : offrir au centre commercial une cure de beauté et planter des fleurs de saison dans les nouvelles jardinières suspendues quelques jours plus tôt par la municipalité. D'autres plantations, préparées dans les écoles Desnos et Langevin, compléteront



le fleurissement. A suivre : la peinture des poteaux, de nouvelles fleurs et la pose d'une plaque signalétique en haut de la halle, afin de mieux identifier le centre.

### Une première étape dans la revalorisation du centre

L'implication des enfants, à laquelle tenait la municipalité, constitue une première étape dans la revalorisation de cet espace.

"L'objectif était aussi de responsabiliser les enfants, en les faisant participer. On espère qu'ils se diront : si c'est moi qui ai planté ces fleurs, je ne vais pas les arracher", explique Karine Rannier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de

proximité. Attentifs aux conseils de M. Heillette, M. Part et M. Lery, jardiniers de la ville, c'est avec enthousiasme que nos jardiniers en herbe se sont acquittés de leur mission. "C'était trop bien ! s'exclame Claire. Ça fait de la couleur : le centre commercial sera plus gai. En plus, c'est naturel... !"

### Un pas vers le civisme

Bilan de l'expérience : extrêmement positif, grâce à l'implication des enfants et de tous les participants. On a moins aimé, en revanche, le vol des jardinières survenu quelques jours après leur installation. Celles-ci ont néanmoins été remplacées par la Ville. ■

## Un apprenti floriacumois médaillé

Présenté au concours départemental du "meilleur apprenti de France" par son professeur, Kevin Clause, 17 ans, vient de décrocher la médaille de bronze dans la catégorie cuisine. Élève de la faculté des métiers d'Évry, le jeune Floriacumois travaille en alternance dans le restaurant parisien d'un grand groupe industriel. "Ça me fait plaisir mais j'aurais aimé avoir l'or ou l'argent pour avoir la possibilité de concourir au niveau régional puis national." Néanmoins, cette récompense témoigne de nombreuses qualités et les lauréats sont recherchés par les employeurs car le prestigieux concours est très apprécié dans la profession. ■



## Du nouveau au café du Village !

Installés depuis cinq ans, les patrons du bar-tabac-brasserie "Le Relais Fleury" passent à la vitesse supérieure.

Elle, c'est Corinne. Montée à la capitale pour trouver du travail qu'il n'y avait pas dans sa Bretagne natale, cette fille de cafetier a servi chez les autres pendant une vingtaine d'années avant de se lancer et réaliser son rêve de toujours : avoir sa propre affaire. Lui, c'est Jacques, retraité de la fonction publique qui n'a pas hésité à soutenir sa compagne dans son projet. Ensemble, ils gèrent le seul commerce du quartier du Village, Le Relais Fleury.

"Il y a encore des gens qui ne nous connaissent pas à Fleury mais ça va changer", déclare Corinne qui vient de décrocher le Loto et tous les produits de la Française des jeux (Euro-millions, Keno, etc.). Et, comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, la RATP vient de lui donner son accord pour vendre des tickets de bus et recharger les Pass Navigo. "Ce sont des services qui étaient réclamés par les habitants."



### Une clientèle d'habitues

Des clients que Corinne et Jacques apprécient. "Chez nous, ce sont beaucoup d'habitues. L'ambiance est très conviviale, les gens très sympas et ici tout le monde se respecte. Il y a même des groupes qui se sont formés après s'être rencontrés ici."

Côté cuisine, c'est Jacques qui se met aux fourneaux. "Que des produits frais !", revendique ce spécialiste des petits plats mitonnés. "On a une grande salle qui peut accueillir jusqu'à 40 couverts et il nous arrive de la réserver pour des occasions spéciales comme les anniversaires."

### Une volonté de bouger

Motivés par les réunions entre commerçants impulsées par la municipalité, Corinne et Jacques envisagent de créer des événements pour animer leur établissement. Dès cet hiver, ils comptent bien organiser des soirées karaoké à thème. "On fera un plat unique, genre choucroute ou bourguignon, et puis les chanteurs se feront plaisir, ce sera convivial."

Dans l'immédiat, la charmante terrasse au soleil offre un lieu de rendez-vous très agréable. ■

### LE RELAIS FLEURY

Bar Tabac Brasserie Loto

Du lundi au vendredi  
de 6h30 à 20h  
Samedi de 7h30 à 13h  
Tél. : 01 69 04 88 51

Menu à 11 euros (entrée, plat, dessert ou café)  
Plat du jour : 8,50 euros

## Nouveautés au centre commercial !

• Le café Le Narval a été repris par de nouveaux propriétaires qui réouvriront l'établissement dès cet été.

• Rentrée des classes 2010 : Le Drugstore de Fleury octroie 20 % de remise sur les listes de fournitures déposées avant le 10 juillet avec, en prime, la même remise toute l'année sur la papeterie scolaire. ■

## ÉCONOMIE

## Quinzaine commerciale

La prochaine quinzaine commerciale de Fleury se déroulera du 5 au 18 juin.

Vos commerçants et la municipalité vous invitent à la quinzaine commerciale : deux semaines de fête durant lesquelles de nombreux lots seront à gagner.

Rendez-vous chez vos commerçants participants pour retirer des tickets de tombola, et profiter des promotions. Le tirage au sort aura lieu samedi 19 juin lors de la Fête de la ville. A gagner : 4 places pour Aventure Land, parc d'attraction à Magny-en-Vexin. Mais aussi, un GPS, des bons d'achat, des jeux...

Vous aimez votre ville ? Alors, faites vivre vos commerces de proximité.

La liste de tous les lots sur [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr) ■



### Week-end 100 % brocante

#### BABY-PUCES

La brocante de la puériculture. Vente de vêtements, jouets, accessoires de bébé.

Manège, stand de friandises.

→ Samedi 12 juin de 14h à 18h, centre commercial, place du 8-Mai-1945

#### BROCANTE LES DEUX-GRENIERS

Organisée par l'association Les deux-greniers en partenariat avec la Ville.

→ Dimanche 13 juin, avenue du Bois-des-Chaqueux



## HABITAT

## Le logement, une priorité

*“Le logement, c’est une question de justice.”  
L’abbé Pierre*

Dans l’agglomération du Val d’Orge, la création d’emploi est plus rapide que celle de l’habitat. Une situation qui explique qu’à Fleury, plus encore qu’ailleurs, la pression du logement est extrêmement forte. En dehors du village, la commune s’est construite essentiellement dans les années 1970 par de l’habitat collectif qui a aujourd’hui fortement vieilli. Améliorer les constructions existantes, mener une politique volontariste pour répondre aux besoins de ceux qui souhaitent s’installer ou rester à Fleury, favoriser des conditions de vie dignes et décentes pour le plus grand nombre, sont les priorités de la municipalité. Contrairement aux idées reçues, construire des logements, lorsqu’ils sont situés à proximité des zones d’emploi, s’inscrit aussi dans une démarche de développement durable, qui vise à réduire les déplacements. ►►

## HABITAT

## Logement social, mode d'emploi

En 2009, 350 demandes de logement ont été déposées en mairie. Malgré 78 % de logements sociaux situés sur la commune, quota largement supérieur aux 20 % obligatoires de la loi SRU\*, toutes les demandes ne peuvent être satisfaites. Quelques éléments pour mieux comprendre les mécanismes en matière de logement.

En moyenne, pour un logement social en habitat collectif, il faut patienter au moins deux ans après avoir déposé une demande auprès de la mairie. Pour un pavillon, mieux vaut compter quatre ans. Si l'effort de la Ville dans ce domaine est indéniable - peu de communes disposent d'un pourcentage de logements HLM aussi élevé - face à une pression de plus en plus forte, il ne suffit pas à satisfaire toutes les demandes. Pour mieux répondre aux besoins, la municipalité se donne des moyens d'actions en menant une politique volontariste de projets de construction. Mais en matière d'attribution des logements, sa marge de manœuvre est limitée : elle ne dispose que d'un droit de présentation, appelé contingent, qui représente 20 % seulement de l'ensemble des logements sur le territoire. En clair, bien qu'elle centralise tous les dossiers de demande, elle ne peut



proposer des candidatures au bailleur que pour 20 % des logements sociaux situés sur la commune.

### Quels sont les critères d'attribution ?

Lorsque la mairie est informée qu'un logement se libère, elle présente des dossiers de candidature au bailleur, en fonction des critères définis par la loi : ancienneté de la demande, adéquation entre les ressources et le loyer, entre la typologie de la famille et la surface du logement. Les situa-

tions exceptionnelles (urgence, handicap, etc.) font bien sûr l'objet d'une attention particulière. Une commission présidée par le bailleur examine ensuite les dossiers et prend la décision finale. Certaines propositions de la Ville sont ainsi parfois rejetées.

### Une table-ronde avec les bailleurs

Le 23 avril dernier, la municipalité a réuni l'ensemble des bailleurs lors d'une table-ronde. Parmi les thèmes abordés : les projets de rénovation de leur patrimoine par les bailleurs mais aussi la question des contingents. A l'issue de la discussion, la municipalité a ainsi pu obtenir des bailleurs un rééquilibrage, permettant à la Ville de retrouver la garantie de logements supplémentaires. ■

\* Solidarité et renouvellement urbain.

### COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE DE LOGEMENT ?

Pour accéder à un logement, il faut impérativement déposer un dossier de demande auprès de la mairie de son lieu de résidence. Un numéro unique départemental est délivré par la préfecture : la demande est alors transférée chez tous les bailleurs de la commune, mais aussi des autres communes souhaitées.

Attention, **pour être toujours valable, il est impératif de renouveler votre demande tous les ans.**

Service Logement - Hôtel de ville de Fleury - 12, rue Roger-Clavier - 91706 Fleury-Mérogis cedex.  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Fermé le mercredi.  
Samedi matin de 9h à 12h. Tél. : 01 69 46 72 00

**Permanences logement :** Aline Cabeza, adjointe au maire chargée de l'Habitat, du Logement et des Questions sociales, reçoit sur rendez-vous. Tél. : 01 69 46 72 44.

## POINT DE VUE

**Aline Cabeza,**  
première adjointe  
au maire chargée de  
l'Habitat, du Logement  
et de l'Action sociale



"A Fleury, comme partout en Île-de-France, le problème du logement est un enjeu majeur. Il se pose de manière particulièrement cruciale chez les jeunes : beaucoup de jeunes couples habitent encore chez leurs parents. Nous devons les aider à avoir leur indépendance dans un logement décent. Toutefois, la marge de manœuvre de la municipalité est limitée.

La construction de logements souffre d'un large retard en France. Le gouvernement, qui avait promis la construction de 500 000 logements par an, n'a pas tenu ses engagements.

En se désengageant financièrement du logement social, en accordant le double de crédit pour un logement privé spéculatif, l'État tourne le dos à la mission qui devrait être la sienne : garantir la solidarité et l'égalité d'accès de tous les citoyens, sur tout le territoire, à un logement." ■



## RÉHABILITATION

## Cure de jouvence pour l'habitat

Après les travaux de la Greffière débutés il y a quelques semaines, la municipalité a obtenu du bailleur Osica d'engager des travaux d'amélioration du cadre de vie pour la cité des Aunettes.

Le 1<sup>er</sup> juin, une réunion était proposée aux habitants pour leur présenter le projet.

Fuites, insalubrités, problèmes d'eau chaude sont le quotidien des habitants des Aunettes. Les immeubles, construits dans les années 1975, ont aujourd'hui vieilli et doivent connaître une nécessaire réhabilitation. Avant janvier 2011, des travaux, pour un montant de deux millions d'euros, seront engagés pour améliorer les conditions de vie des locataires. Dans un deuxième temps, une réhabilitation lourde appelée opération de type renouvellement urbain sera engagée sur l'ensemble de la cité. Des exemples de rénovation ont été présentés lors de la réunion du 1<sup>er</sup> juin. Cette opération s'élèvera à 12,5 millions d'euros pour des travaux d'une durée de vingt mois.

### Greffière : la réhabilitation a commencé

Depuis plusieurs semaines, les travaux ont débuté pour les 52 pavillons de la place Victor-Hugo et de la place Louis-Aragon, dans le quartier de la Greffière. Grâce à la garantie d'emprunt accordée par la municipalité, la réhabilitation va permettre d'améliorer l'isolation thermique de ces maisons dont la construction remonte à 1987. La Ville s'est assurée auprès du bailleur qu'il n'y aurait pas d'augmentation de loyer à la suite des travaux. En plus d'un meilleur confort, les aménagements vont même apporter aux locataires un allègement net de leurs factures en matière d'énergie. Pour un montant de 1 369 269 euros, les travaux sont réalisés par le bailleur Coopération et familles, pour une durée de douze mois. ■



## URBANISME

## Les Joncs-Marins : le projet avance !



esquisse non contractuelle

Une nouvelle étape importante vient d'être franchie dans le projet des Joncs-Marins, dont les permis de construire étaient jusqu'à aujourd'hui bloqués suite à un avis défavorable de l'État.

Sur une superficie de 17 hectares, les Joncs-Marins sont en attente depuis de longues années de l'émergence d'un quartier neuf, composé d'environ mille logements. Jusqu'à aujourd'hui, les permis de construire faisaient l'objet d'un avis défavorable de l'État. La nouvelle majorité municipale a donc décidé de "remettre à plat" la totalité du dossier, afin que celui-ci ne fasse pas l'objet d'un recours juridique, ni d'un rejet de l'État. Le nouveau projet a pour objectif de réaffirmer les principes du développement durable grâce à une concentration de l'habitat qui permettra une répartition plus équilibrée des logements sociaux sur le territoire communal. D'autre part, il favorisera la création d'un véritable écoquartier

et d'un centre commercial répondant aux besoins des habitants. Le projet pourrait ainsi accueillir une rue commerçante comprenant une surface commerciale alimentaire de 3000 m<sup>2</sup> et des commerces de proximité en rez-de-chaussée d'immeubles (pharmacie, bar-tabac...).

### Une étape importante

Aujourd'hui, une nouvelle étape importante a été franchie : le dossier du centre commercial a été approuvé à l'unanimité le 6 mai dernier par la Commission départementale des activités commerciales présidée par le sous-préfet. Au-delà de démontrer la qualité du nouveau dossier, cette approbation était indispensable, sur

le plan légal, pour l'obtention du permis de construire.

### Le projet avance

La Ville travaille aujourd'hui sur l'architecture, les voiries, les énergies renouvelables... dans le cadre d'un projet de territoire plus vaste. L'objectif est d'améliorer la mixité sociale en offrant du logement diversifié comprenant du logement social, du privé et de "l'accession à la propriété". Dans un premier temps sera construit de l'habitat collectif, public et privé. Les maisons de ville se feront lors d'une deuxième étape, comme le prévoyait le projet initial. Une plaquette d'information sera prochainement éditée, vous présentant dans le détail l'avancée du projet. ■

## MOBILISEZ-VOUS POUR DES LOGEMENTS DE QUALITÉ !

Pour la modification du Pos, venez apporter votre soutien dans le cadre de l'enquête publique.

La Ville lance une procédure de modification du Plan d'occupation des sols. Les objectifs principaux de cette modification sont : prendre en compte les aménagements publics nécessaires aux différents projets de construction sur la commune, rééquilibrer l'habitat public/privé, favoriser l'usage du vélo grâce à des liaisons douces, mettre davantage en valeur les espaces boisés. L'enquête publique se déroule en mairie **du lundi 31 mai au jeudi 1<sup>er</sup> juillet** aux jours et heures d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur reçoit en mairie **le vendredi 11 juin de 13h à 17h30, le 19 juin de 9h à 12h, le 25 juin de 13h à 17h30 et le 1<sup>er</sup> juillet de 13h à 17h30.**

Vous pouvez aussi noter vos observations sur le registre d'enquête ou bien les adresser à l'attention du commissaire-enquêteur, en mairie, BP 107, 12 rue Roger-Clavier, 91706 Fleury-Mérogis Cedex.



SPORT

## La coupe du monde à Fleury !

**Vendredi 11 juin à 20h30, à l'occasion de la rencontre de Coupe du monde France-Uruguay, un écran géant sera installé salle Besson au complexe sportif Jacques-Anquetil, pour la retransmission du match en direct. Et parce que le foot, ça ne se passe pas simplement devant la télé, la ville de Fleury vous invite, juste avant les pros, à venir vous aussi sur le terrain synthétique pour un tournoi de foot ouvert à tous, hommes et femmes, à partir de 16 ans. Le service Jeunesse et le service des Sports participeront à l'organisation. Une soirée 100 % foot, pour vivre l'émotion en direct, avec les Bleus ! D'autres retransmissions devraient suivre. ■**

**Renseignements :** service des Sports, 01 69 46 72 30



## ÉVÉNEMENT

## Fête de la ville, vive l'aventure

Déclinée autour du thème de l'aventure, la Fête de la ville s'annonce... étonnante et spectaculaire.

Installée cette année sur l'espace vert situé derrière la Maison de la petite enfance, l'édition 2010 de la Fête de la ville se veut innovante et surprenante. Animations et initiatives sortiront des sentiers battus.

### Des aventures en tous genres

Côté aventure physique, un parcours d'accrobranches, de 25 mètres de long fera le bonheur des plus sportifs. Pour les tout-petits, une structure baby-grimp sera accessible dès l'âge de deux ans. En parallèle, une structure gonflable et un rocher d'escalade compléteront le paysage sportif.

Côté aventure musicale, un espace sonore sera dédié à un "instrumentarium" composé de 14 structures sonores Baschet et deux grands balafons. Initiée à ces structures au préalable, une partie des professionnels du Centre de loisirs, de la Jeunesse, de la Petite enfance et de la Réussite éducative animeront cet

endroit insolite en guidant petits et grands vers la découverte de sons et de sensations sonores inédites. Côté aventure intellectuelle, une grande chasse au trésor aiguillera la curiosité des participants en les entraînant dans les coulisses et les méandres de la fête.

En outre, diverses animations émailleront le déroulement de la journée. Parmi elles, de la magie, du maquillage mais aussi la remise des lots aux gagnants de la tombola de la quinzaine commerciale qui aura lieu du 5 au 18 juin.

### Tenue de soirée

Dès 20h, la fête reprendra de plus belle autour d'un barbecue collectif et d'une animation musicale assurée par les musiciens du Cma qui joueront un répertoire "musiques du monde". Convivial, ce moment de partage sera suivi, à la nuit tombée, du clou de la soirée : une déambula-

SAMEDI 19 JUIN À PARTIR DE 14H



tion extraordinaire créée par deux compagnies de spectacle vivant passées maîtres en matière de pyrotechnie, feux d'artifice et percussions, Artificions et La Dernière Minute ! Superbe et spectaculaire, leur show "Percutant" entraînera la foule depuis le parvis de la médiathèque jusqu'au terrain en bordure de la rue du Bois-des-Chaqueux. Là, après avoir vécu bien des happenings tout au long du trajet, le public sera invité à finir la soirée autour d'un feu de camp, comme tout aventurier digne de ce nom ! ■

### Fête de la ville

Espace vert derrière la Maison de la petite enfance  
Renseignements au 01 69 46 72 00

## CULTURE

## Jazz dans un jardin Fleury

Soirée champêtre et musicale offerte à tous les Floriacumois amateurs de jazz, de brochettes et de convivialité.

Avec les beaux jours reviennent les soirées BBQ en plein air et entre amis. Samedi 12 juin prochain, la municipalité va plus loin en invitant plusieurs groupes de jazz dans un décor très chaleureux, le jardin du service Culturel. Eclairé par la voûte céleste puis des lampions multicolores, l'espace se transforme, le temps d'un soir, en maison de famille où l'on peut amener son pique nique ou grignoter sur place au son de musiques variées et de qualité.

Au programme, plusieurs formations se succéderont. Ce seront d'abord les ateliers jazz du pianiste Arnaud Gransac du Cma, qui ouvriront "le bal". Puis ce sera le groupe Stunts du saxophoniste Jean Richardet, également enseignant au Cma. Enfin,



le groupe invité clôturera la soirée. Il s'agira d'Eol Trio, très axé sur le jazz électro (mélange de divers styles, rock, funk...), tout comme Stunts. L'association Diked assurera la partie restauration. ■

### Jazz au Marcille

Jardin du service Culturel  
11, rue Roger-Clavier  
Tout public, entrée libre  
Renseignements au  
01 69 46 72 09

## Théâtre, musique et enfance

Dans le cadre de l'opération "les premiers apprentis spectateurs", les enfants fréquentant la Maison de la petite enfance vont bénéficier ce mois-ci de séances de sensibilisation et de jeux autour de la pratique théâtrale et musicale. Animés par la compagnie Théâtre des Monstres, ces ateliers seront également suivis par le personnel de la Petite enfance, de la Médiathèque et du Cma afin de permettre une continuité avec les enfants. Comme à l'accoutumée, un spectacle jeune public ouvert à tous, Hôtel des Hortensias, clôturera la semaine d'apprentissage artistique. ■



### Hôtel des Hortensias

Par la compagnie du Théâtre des Monstres  
Samedi 12 juin à 10h salle Malraux  
Tout public à partir de 18 mois  
3 euros et gratuit pour les moins de 3 ans  
Renseignements et réservation au 01 69 46 72 09 ou 01 60 16 30 60

## PORTRAIT

**Bravo champion !**

*Histoire de l'ascension d'un jeune pilote de karting floriacumois, solide espoir du sport automobile français.*

Avec son minois angélique et son air tranquille, Rémy Deguffroy, 14 ans, ressemble à un adolescent comme les autres ! Mais qu'on ne s'y trompe pas !

Derrière cet aspect calme et enjôleur, se cache un jeune homme déterminé qui n'a pas froid aux yeux puisqu'il pilote des petits bolides pouvant atteindre 140 kilomètres/heure. En effet, ce jeune champion de kart au glorieux palmarès, trace sa route avec brio pour atteindre son rêve : devenir pilote de formule 1.

**Un kart au berceau ou presque**

A l'âge où les enfants tentent de faire du vélo à deux roues, Rémy Deguffroy avalait déjà les pistes de karting au volant de son propre engin. "J'ai commencé à 4 ans et demi sur un mini-kart de location avec mon grand frère et, comme on a tout de suite accroché, notre père nous a acheté notre propre matériel." Repéré sur le bord d'une piste à neuf ans par un professionnel, Rémy se lance dans la compétition soutenu par son père qui, comme beaucoup de parents d'athlètes, est issu du sérail. "Je travaillais dans la mécanique et participais à des courses de kart régionales jusqu'à ce que j'abandonne pour me consacrer à mon fils."

Et c'est ainsi que, de victoires en victoires, Rémy grimpe les marches du succès. Vainqueur de courses régionales, il est ensuite appelé à concourir au niveau national jusqu'à affronter, aujourd'hui, l'international. "Tout cela, c'est beaucoup d'investissements



financiers", admet Éric qui ne recule devant aucun sacrifice pour satisfaire la passion de son fils. Pour exemple, les déplacements les entraînant parfois à plus de sept ou huit heures de route, Éric a investi dans un camion qu'il a aménagé soigneusement afin que Rémy puisse dormir pendant les trajets. Hélas, victime de vandalisme l'été dernier, son précieux véhicule est parti en fumée ! "34 000 euros sur lesquels on a presque rien récupéré", avoue-t-il la gorge serrée tandis que Rémy baisse les yeux pour cacher son émotion !

**Rémy et la FFSA**

Longtemps coach et mécano de son fils, Éric reste son plus grand supporter car Rémy a désormais son

manager et son propre mécano ! En effet, depuis sa qualification au championnat d'Europe l'an passé, il a intégré l'équipe Tony Kart France. Par ailleurs, élu comme l'un des huit meilleurs pilotes français par la presse spécialisée, il vient d'intégrer le pôle Auto Sport Academy de la Fédération française de sport automobile qui le considère comme l'un des meilleurs espoirs de l'hexagone. Et l'école dans tout ça ? "C'est pas facile, le collège n'est pas adapté à mon cas et je rattrape les cours comme je peux !" Néanmoins, la passion est plus forte que tout ! "Je suis très fier de lui, conclue Éric, car il a été repéré au plus haut niveau. Beaucoup croient en lui, il a les qualités pour aller loin." ■

**AGENDA****Du 5 au 18 juin****Quinzaine commerciale**

Au programme : animations, promotions, cadeaux ...

Lire page 12

**Mardi 8 juin****Concerts éducatifs**

MUSIQUES ACTUELLES

Au Cma à 14h et 15h30.

**Jeudi 10 juin à partir de 18h****Rencontre de quartier**

Aux Chaqueux sur le terrain derrière la Maison de la petite enfance.

**Jeudi 10, mardi 22****et mercredi 23 juin au Cma à 19h****Auditions**

Tout public et entrée libre.

Renseignements au 01 60 16 84 29

**Samedi 12 juin à 10h****salle Malraux****Hôtel des Hortensias**

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Avec trois fois rien, le spectateur se fait surprendre par les petites magies de tous les jours.

Lire page 19

Renseignements et réservations au 01 69 46 72 09 ou 01 60 16 30 60

**Samedi 19 juin****Fête de la ville**

Chaque année au mois de juin, c'est la fête à Fleury ! Avec les services municipaux, venez découvrir mille surprises festives. Un moment joyeux et convivial à partager Zensemble. Lire page 18

**Samedi 26 juin de 14h à 20h****Tournoi de foot en salle**

A partir de 16 ans et plus.

Inscriptions gratuites, à faire avant le 19 juin au service des Sports, en mairie au 01 69 46 72 09.

**Samedi 26 juin****Concert chez l'habitant**

Gratuit.

Renseignements au 01 60 16 84 29

**Dimanche 27 juin à 16h30,****lundi 28 et mardi 29 juin à 20h30, salle Malraux****La mastication**

Spectacle proposé et joué par l'atelier théâtre adulte du Cma.

Amours et haines, heurs et malheurs, crimes et châtements ...

Patrick Kermann, tel un peintre impressionniste nous dresse avec humour (noir) et tendresse le portrait d'une société rurale qui lui est chère.

Tout public, entrée libre.

Renseignements et réservation au 01 60 16 84 29

**Samedi 12 et dimanche 13 juin****Week-end brocante**

• **BABY-PUCES** le samedi, de 14h à 18h au centre commercial.

La brocante de la puériculture.

Renseignements au 01 69 46 72 00

• **BROCANTE** le dimanche, avec l'association Les deux-greniers, toute la journée, rue du Bois-des-Eacheux.

Renseignements au 06 11 05 62 32

Lire page 12

**Samedi 12 juin à partir de 19h30 dans le jardin du CSV****Jazz au Marcille**

Rendez-vous estival et bucolique des amateurs de jazz et de musique en général. Lire page 19

Renseignements au 01 69 46 72 09

**Lundi 14 et mardi 15 juin****au Cma à 19h****Théâtre enfant**

Spectacle de fin d'année.

**Mercredi 16 juin à 19h au Cma****Concert-examen**

Instruments.

**Vendredi 18 juin à 14h30****Commémoration**

de l'appel du 18 juin, place du Général-de-Gaulle. Lire page 6

**RENCONTRER VOS ÉLUS**

- **Prendre rendez-vous avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, David DERROUET**  
01 69 46 72 00
- **Prendre rendez-vous avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués**  
01 69 46 72 44
- **La délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale,** reçoit en mairie de Fleury sur RDV - 01 69 25 39 21
- **Julien DRAY, député de l'Essonne,** reçoit sans et sur RDV. Permanence de Ste-Geneviève-des-Bois 130, avenue Gabriel-Péri 01 69 25 08 04 - Mail : julien\_dray@hotmail.com

- **LA MAIRIE À VOTRE SERVICE**  
12 rue Roger-Clavier - BP 107  
91706 Fleury-Mérogis cedex  
01 69 46 72 00  
www.mairie-fleury-merogis.fr  
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.  
**Fermée le mercredi.**
- **MAISON DE LA PETITE ENFANCE**  
60 rue André-Malraux  
Crèche collective : 01 69 46 67 11  
Crèche familiale : 01 69 46 67 00  
Halte-garderie : 01 69 46 67 12
- **CENTRE DE LOISIRS**  
2 rue Montcoquet  
01 60 16 00 02
- **SERVICE JEUNESSE**  
Rue Malraux - Salle Daquin  
01 60 16 02 99
- **POINT INFO JEUNESSE**  
Centre commercial de La Poste  
Pl. du 8-Mai-1945 - 01 69 72 19 66

- **LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**  
61 rue de l'Écoute-s'il-Pleut  
01 69 51 78 60
- **LE CSV**  
(Culture, Sport, Vie associative)  
11 rue Roger-Clavier  
01 69 46 72 09
- **LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET**  
59 rue André-Malraux  
01 60 16 30 60
- **LE CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE**  
Rue Salvador-Allende - 01 60 16 84 29

**AUTRES NUMÉROS**

- **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**  
1 pl. Saint-Exupéry  
91704 - Ste-Geneviève-des-Bois cedex  
01 69 72 18 00
- **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**  
Le Trianon - 72 route de Corbeil  
91360 Villemoisson-sur-Orge  
01 69 46 81 50

- **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**  
Permanence en mairie sur RV  
01 69 46 72 30 (service social)  
Siège : 126 avenue Gabriel-Péri  
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois  
01 69 04 41 03
- **MISSION LOCALE** (locaux du Pij)  
Centre commercial de La Poste  
01 69 72 19 64
- **CAF**  
- **Sainte-Geneviève-des-Bois**  
4 rue Jean-Jacques-Rousseau  
Sur RV - 01 60 91 88 94
- **Morsang-sur-Orge**  
34 av. René-Cassin  
chaque lundi de 13h30 à 16h30
- **ASSISTANTES SOCIALES**  
Maison de la petite enfance  
Sur RV - 01 69 46 57 60
- **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**  
Permanence en mairie,  
le 2 septembre de 9h à 11h
- **AVOCAT CONSEIL**  
Permanence en mairie  
de 10h15 à 11h45 le 25 juin

**TAXIS**

- **M. Thiourt** : 06 08 81 60 60  
ou 01 69 04 56 57
- **M. Péreira** : 06 08 02 02 85  
ou 01 69 51 37 36

**GUIDE SANTÉ**

- **PROTECTION INFANTILE**  
Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06  
Consultations sur RV
- **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**  
Patrick CHAPUZOT : 4 rue Salvador-Allende - 01 60 15 82 83  
Sylvie BERNARD : 3 rue Pablo-Picasso - 01 69 04 11 59
- **LABORATOIRE D'ANALYSES**  
Centre hospitalier Manhès,  
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91
- **KINÉSITHÉRAPEUTE**  
Gérard SEIGNEUR  
15 rue Roger-Martin-du-Gard  
Sainte-Geneviève-des-Bois  
01 60 15 36 31 - 06 10 80 15 82

- **INFIRMIÈRES LIBÉRALES**  
Michèle ROSA et Françoise LAMY  
7 rue de l'Yvette - Tous les jours (au cabinet) ou sur RV (à domicile) - 06 19 68 86 23
- **DENTISTES**  
10 rue de l'Orge  
KORBER : 01 60 16 64 17  
SONIGO : 01 60 16 56 86
- **PHARMACIES**  
Marianne LECHERTIER  
5 pl du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83  
Marie-Laure PERIN  
2 av du Dr-Fichez - 01 69 24 39 90
- **CENTRE MÉDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE**  
6 rue du CNR - 01 60 16 02 69
- **CENTRE JEAN-MOULIN**  
Réadaptation professionnelle  
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00
- **MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE MARCEL-PAUL**  
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 38
- **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**  
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

**EXPRESSION LIBRE**

Au dernier conseil municipal du 17 mai, il y avait le vote du compte administratif 2009. C'est la validation de l'exercice de l'année précédente donc de l'action de la municipalité précédente que nous menions alors. Et là, surprise ! Enfin surtout pour l'équipe du maire Derrouet qui a fait de son fonds de commerce la critique de notre gestion, faute de vraies nouvelles propositions. Il y a un excédent de 2 millions et demi ! Comme l'a souligné Michel Humbert dans sa déclaration, c'est le fruit d'une saine gestion des années passées, notamment avec le développement des zones d'activité. Le vote a eu lieu à l'unanimité... Et on attend toujours la publication de l'audit qui devait être accusateur sur les finances communales.



Groupe Pour Fleury Unis et Solidaires : Michel Humbert, Mélina Dufraise-Guyot, Abdel Yassine, Florence Laudicina, Hervé Corzani, Annie Saltzmann.

**CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS**

Déchets végétaux *	Objets encombrants	Déchèterie mobile
<b>Tous les lundis</b> de mars à fin novembre	<b>Les mercredis</b> 21 juillet (pavillons), 23 juin et 7 juillet (collectif) <b>Le jeudi 17 juin</b> (secteur 2 Morsang)	<b>Samedi 26 juin</b> de 9h à 12h contre-allée de l'Écoute- s'il-pleut

**Rappels** : pas de collecte les jours fériés.  
**Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.**  
Pour tout renseignement : 0 800 293 991 (appel gratuit).  
\* Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

**Téléchargez le calendrier des collectes sur [www.agglo-valdorge.fr](http://www.agglo-valdorge.fr). Vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter de l'agglomération pour être informé en direct des jours de collecte.**

**CARNET**

- FASCIANO Bradley  
né le 3/10/2009
  - GUEMMI Ayoub, Mohamed  
né le 28/3/2010
  - TADLAOUI HBIBI Mohamed,  
Omar né le 4/5/2010
  - PEREIRA JORGE Léana  
née le 28/5/2010
  - PEREIRA JORGE Katiana  
née le 28/5/2010
- David Derrouet, maire de Fleury-Mérogis, et le Conseil municipal adressent toutes leurs félicitations aux heureux parents.*

# Fête de la Ville

**Samedi 19 juin**  
de 13h00 à minuit



**Accrobranche**  
**Chasse aux trésors**  
**Ateliers découverte**  
**et chasse aux sons**  
**Musique du monde**  
**Déambulation**  
**et spectacle pyrotechnique**

**Maison de la petite enfance**  
(rue André-Malraux)



Ville de  
**Fleury-  
Mérogis**

**Info : 01 69 46 72 00**  
[www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)